



# ONG AIDE ET PROTECTION DES ENFANTS ONG-APE



## Un plan d'approvisionnement

L'Association Aide et Protection des Enfants (ONG APE) a un plan d'approvisionnement pour gérer ses achats et ses contrats de manière efficace et efficiente.

### Contenu du plan d'approvisionnement :

- ✓ Objectifs : Les objectifs du plan d'approvisionnement, tels que la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité des biens et services, et la gestion des risques.
- ✓ Stratégie d'approvisionnement : La stratégie d'approvisionnement de l'ONG APE, y compris les méthodes d'achat, les critères de sélection des fournisseurs, et les procédures de négociation.
- ✓ Calendrier des achats : Un calendrier des achats à réaliser, y compris les dates de lancement des appels d'offres, les dates de réception des offres, et les dates de signature des contrats.
- ✓ Budget d'approvisionnement : Le budget alloué pour les achats, y compris les coûts des biens et services, les frais de transport, et les autres coûts associés.
- ✓ Rôles et responsabilités : Les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans le processus d'approvisionnement, y compris le Responsable des achats, le Président, et le bureau exécutif.

### Étapes du plan d'approvisionnement :

1. Identification des besoins : Identifier les besoins de l'ONG APE en matière de biens et services.
2. Définition des spécifications : Définir les spécifications des biens et services à acheter.
3. Lancement de l'appel d'offres : Lancer un appel d'offres pour les biens et services à acheter.
4. Évaluation des offres : Évaluer les offres reçues et sélectionner le fournisseur le plus approprié.
5. Négociation du contrat : Négocier le contrat avec le fournisseur sélectionné.
6. Signature du contrat : Signer le contrat avec le fournisseur.
7. Suivi de la livraison : Suivre la livraison des biens et services et vérifier leur conformité aux spécifications.